dont la péroraison est soulignée d'applaudissements nourris.

En termes éloquents, M. l'abbé Deram a chaleureusement remercié Mgr Defebvre.

La réception à Lille de Son Eminence le cardinal Liénart

L'Union locale des Syndicats libres a décidé d'envoyer une importante délégation à la réception de Mgr Liénart, afin de lui témoigner sa reconnaissance pour l'intérêt dont Son Eminence fait preuve à l'égard du syndicalisme chrétien. A cette occasion, un service d'autobus est organisé, et les membres des organisations sociales chrétiennes peuvent se faire inscrire à la Maison des Syndicats libres, 78, rue des Ecoles, jusqu'aujourd'hui samedi, à midi, dernier délai. Coût du voyage aller et retour, 10 fr.

UN BEAU DON AUX MUTILÉS. — M. Henri Loridan, président de la société colombophile L'Hirondelle, vient d'adresser au groupe halluinois des Mutilés de la guerre, la somme de 700 fr., montant du bénéfice du concours de pigeons organisé au profit de la caisse de secours de ce groupe, le jour de la Pentecôte.

DANS LA DOUANE. — Le sous-brigadier Honoré, de la brigade d'Halluin-Gauche, est transféré en la même qualité, à la direction du Havre. Les préposés Tauiet, de Sailly-sur-la-Lys; Bilco, de Tourcoing, et Vigneroux, de Neuville-en-Ferrain, sont promis au grade de sous-brigadiers, et nommés à la brigade d'Halluin-Droite; le préposé Facon, d'Halluin-Gauche, est transféré à Halluin-Gare; le préposé Arabant, de la même brigade, est transféré à la direction de Paris; le préposé Seugard, de la brigade de Bousbecque, est nommé à Halluin.

UN VOL. — Un fabricant de meubles, M. Geerlandt, rue de Lille, a constaté ces jours derniers, la disparition d'un réchaud électrique, posé dans l'atelier. Le montant du vol est estimé à 60 fr. Plainte a été déposée et une enquête ouverte par M. Joveniaux, commissaire de police.

LE CHALLENGE RÉGIONAL DE TIR A L'ARC AU BERSAULT, A HALLUIN. — Pour le dimanche 13 juillet, sont convoqués, à quatorze heures, aux berseults de la Société Saint-Sébastien, « Café des Vieux Amis », rue des Ecoles, à Halluin : Les équipes de la Société du Grand Logis, à Linselles. Commissaires de service, MM. Robert Dekeyser, d'Halluin, et Henri Leman, des Phalempins, à Tourcoing.

ETAT-CIVIL. — Naissance. — Fernande Strypsteen, rue Traversière, 17.

RONCQ

L'excursion de la Fanfare du Blanc-Four

Nous avons annoncé que l'excellente Fanfare du Blanc-Four effectuerait le 20 juillet prochain, son excursion annuelle. Elle aura comme but: Tournai, Bonsecours et Bury. Par un aperçu du programme de la journée on jugera l'intérêt que comportera ce beau voyage: le départ s'effectuera de la place du Blanc-Four, à 7 h. Disons, qu'à l'occasion de l'excursion, M. le Curé du Blanc-Four, afin de permettre aux excursionnistes l'accomplissement de leurs devoirs religieux, a bien voulu décider de célébrer une messe à 6 h.

La caravane suivra l'itinéraire ci-après: Tourcoing, Roubaix, Lannoy, Touffiers (douane française), Templeuve (douane belge), Froyennes et Tournai.

Dans cette dernière ville, petit déjeuner, puis à 8 h. 30, rassemblement pour la visite de Tournai sous la conduite d'un délégué de l'Administration communale: Exposition, Musée des Arts anciens, Musée des Beaux-Arts, Musée militaire, Tour Henri VIII. Maison tournaisienne, Parc communale, cathédrale, etc., etc.

A midi, concert par la Fanfare sur la Grande-Place. Départ à midi 30. Bonsecours: repas dans la forêt, puis promenade au château, au parc et visite de la basilique. A 16 h. 30, départ pour Bury et visite à M. A. Quivrin, vice-président de la fanfare; goûter champêtre. A 19 h. 30, départ pour Tournai. A 20 h. 30, Grand'Place de Tournai, concert de carillon, avec programme composé d'airs du Nord, et offert par l'Administration communale aux excursionnistes du Blanc-Four. A 21 h. 30, rassemblement et embarquement. Retour au Blanc-Four vers 23 h. Coût de l'excursion: 20 fr., comprenant: le voyage en autocars, les entrées aux musées et expositions de Tournai; bière et frites à Bonsecours; goûter champêtre à Bury. Les inscriptions sont reçues jusqu'au 14 juillet, dernier délai, par M. Achille Houffiain, secrétaire de la Fanfare, rue de Lille.

La fête des Chats Huants

C'est le dimanche 3 août prochain qu'aura lieu la grande fête annuelle du quartier de la rue des Chats-Huants, qui pour la circonstance sera érigé en commune libre.

Nous publierons prochainement le programme complet de cette fête. Bornons-nous pour aujourd'hui à signaler que ce jour-là, il sera procédé à l'élection du maire de la commune des Chats-Huants. Cette élection aura lieu à midi précis. Nul doute que de nombreux citoyens n'assistent à cette élection et n'aillent porter leurs hommages au magistrat. Celui-ci d'ailleurs offrira une réception à ses nouveaux administrés.

Tout cela promet une journée joyeuse et animée, dont les commerçants sans doute tireront profit. Souhaitons que le soleil daigne favoriser cette charmante fête.

La fête de la rue de Bousbecque

Les commerçants de la rue de Bousbecque organisent une fête qui s'ouvrira ce soir samedi, pour se poursuivre dimanche et lundi.

Ce soir, à 21 h., ouverture de la fête par une retraite aux flambeaux, avec participation de la Barnum-Harmonie. Dimanche à 13 h., et lundi à 19 h., concerts et jeux populaires dans les différents estaminets du quartier. Dans la soirée, grand bal avec jazz.

AUX ANCIENS COMBATTANTS DU CENTRE. — **Les membres de la Section sont invités à assister au cortège officiel qui aura lieu le 14 juillet, à l'occasion de la Fête nationale. Rassemblement au siège, Café de la Tête d'Or, à 16 h. Insigne de rigueur. Le matin, à 11 h., tombola pour les mutilés et réformés de la Section.**

AUX ANCIENS COMBATTANTS DU BLANC-FOUR. — **Pour la Fête nationale, rassemblement au siège, vers 14 h. 45, pour partir en groupe à Roncq et prendre part au cortège organisé à l'occasion du 14 juillet. La Commission demande à ses adhérents d'être présents à l'heure indiquée. Quelques communications importantes seront données avant le départ.**

BOUSBECQUE

LA FÊTE NATIONALE. — Dans la matinée de lundi, concours de pinsons, courses cyclistes et jeux populaires. A 16 h., rue de Menin, formation du cortège des sociétés locales, puis, sur la Place, remise officielle de la médaille commémorative de Verdun à tous les ayants droits; exécution de la cantate « Verdun ! » par la chorale l'Union Orphéonique, avec accompagnement de la Musique Municipale. Cortège et défilé à travers les rues de la commune. Ensuite, sur la Place, revue par l'Administration municipale et grand lâcher de pigeons voyageurs. A l'occasion de la fête, distribution de friandises aux enfants de toutes les écoles; gratification aux assistés du Bureau de bienfaisance et aux hospitalisés.

WERVICQ-SUD

LES FUNÉRAILLES DE M. Vincent COUSIN

Jeudi, en l'église de Wervicq-Sud, ont eu lieu à 10 h., au milieu d'une foule considérable, les funérailles de M. Vincent Cousin, officier de la Légion d'honneur, ancien industriel, et ancien maire de Comines. Le deuil était conduit par MM. Pierre et Jean Cousin, qu'accompagnaient MM. les abbés Gothals, curé de Wervicq-Belgique et Delvoye, vicaire à Sainte-Catherine de Lille. La messe a été célébrée par M. l'abbé Tille, vice-doyen, curé à Wervicq-Sud, assisté de MM. les abbés Decrasne, vicaire et Mathon, curé de Sainte-Marguerite. La maîtrise paroissiale sous la direction de M. J. Isaac, organiste, exécuta une messe de « Requiem » à 3 voix et un « Pie Jesu ».

Parmi l'assistance, on remarquait: M. Pierre Meurillon, conseiller général du Nord, maire de Comines, et son Conseil municipal; M. Jules Dorny, maire de Wervicq-Sud et son Conseil municipal; de nombreux industriels de la région; Mgr Descamps, MM. les abbés Lefèvre, Delaughe, vicaires à Wervicq-Belgique; Depoortere, curé de Comines-Belgique; Dumont, Vanalderwerelt, Veren, Six, etc....

L'absoute a été donnée par Mgr Descamps. Suivant la volonté expresse du défunt, aucun discours n'a été prononcé. Une distribution de bons de pain et viande a été faite aux pauvres.

FÊTE NATIONALE. — **A l'occasion de la Fête nationale du 14 juillet, les familles assistées du Bureau de bienfaisance peuvent passer par la Mairie, où elles recevront un bon de pain et de viande, samedi 12 juillet, avant midi. Les bureaux de la Mairie seront fermés l'après-midi du samedi 12 juillet.**

POIDS ET MESURES. — **La vérification des poids et mesures aura lieu dans la commune, Café de la Bonne Espérance, rue de l'Industrie, 91, les 17 et 18 juillet.**

EVIAN
Chasse l'Acide Urique

La Fête nationale du 14 Juillet

A LYS

Le samedi 12 juillet. — **A 14 h.: Distribution de pain et de viande aux personnes inscrites au Bureau de bienfaisance.**

Journée du 14. — Le matin, à 6 h., réveil en fanfare par les Clairons et Tambours de l'Amicale Laïque. — De 7 à 8 h.: Concours de pinsons. 90 fr. de prix. — A partir de 9 h.: Courses à pied: 1. 200 et 400 mètres plats, 40 fr. de prix, inscription des 200 mètres chez Mme Vve Desplanque, rue de Metz, à partir de 9 h.; départ à 9 h. 30; inscription des 400 mètres chez M. Quasquevaux, rue de Strasbourg; distribution des prix chez M. Delgrève, rue de Strasbourg; 2. Course de longueur, 5.000 mètres, 60 fr. de prix; inscription chez M. Ferdinand Craynest, rue de Strasbourg, à partir de 10 h. Départ: rue de Strasbourg, à 10 h. 30. Itinéraire: rues de Lannoy, du Curoir, Jules-Guesde, Chanzy, Vert-Pré, Cohem, de Leers, Fresnoy et de Touffiers; distribution des prix chez M. Joseph Pauwels, rue de Touffiers. — De 10 h. à midi, dans chaque quartier, jeux populaires. — A 11 h., rue de Cohem, au siège de la Section de Tir, concours de tir à la carabine, réservé aux amateurs de Lys, don de la Ville, 100 fr.

A partir de 14 h., course cycliste, réservée aux amateurs de Lys et aux membres du Sport Ouvrier Lysois; 300 fr. de prix. Circuit à courir cinq fois, soit environ 35 kilomètres; au cinquième tour, en venant de la rue Jeanne-d'Arc, prendre la rue de Leers, vers Lannoy, et arriver avenue Jean-Jaurès, face à l'avenue Gustave-Delory. Le départ sera donné à 14 h. 30.

A 16 h. 45: Distribution de gâteaux aux élèves des écoles publiques.

A 17 h. 30: A la Justice, formation du cortège, composé des sociétés de la Ville. Revue par la Municipalité et départ à 18 h. Itinéraire: Rues Jules-Guesde, de Leers et de l'Eglise; dislocation place de l'Eglise. Paiement des primes chez M. E. Carette, rue Desplechin. Ces primes seront payées à raison de 3 fr. par tête, par sociétaire présent au départ et à la dislocation du cortège.

A 19 h.: Fête de gymnastique par les membres de la Société de gymnastique « L'Avant-Garde », Section garçons.

Place de l'Eglise, grand concert de 19 h. 30 à 20 h. 30, par l'Harmonie « Les Amis Réunis »; de 20 h. 30 à 22 h. 30, par la Musique Municipale.

A 22 h.: Sur la place de l'Eglise, fête de nuit, organisée par la Société de gymnastique « L'Avant-Garde », section féminine, avec le concours de la Musique Municipale.

A TOUFFLERS

Le 12 juillet. — Distribution de bons de viande aux nécessiteux.

Journée du 14 juillet. — Concours de pigeons par la Société colombophile (Lasceaufe). — Concours de pinsons chez M. J.-B. Pôtrier.

De 8 h. à 11 h. 30: Jeux divers. Concours de tir au stand des Amicales laïques. Ces jeux sont réservés aux habitants de Touffiers âgés d'au moins 18 ans.

A 16 h.: Distribution de gâteaux et drapeaux aux enfants des écoles.

A 16 h.: A la Mairie, remise des récompenses aux lauréats du certificat d'études.

A 16 h. 30: Récention de la Fanfare Municipale et de la Société de Gymnastique.

A 17 h.: Rassemblement au « Beau Passage » des sociétés prenant part au cortège. Départ à 17 h. La dislocation aura lieu place de l'Eglise. Lâcher de pigeons. Les primes de présence seront distribuées à l'estaminet Mazurelle, sur la production par les secrétaires des sociétés, d'une liste nominative des membres ayant participé au cortège.

Place de la République: de 18 à 19 h., grande fête de gymnastique par l'Amicale de Touffiers. — De 19 à 20 h., concert par la Fanfare Municipale.

Les habitants sont invités à pavoiser.

A BAISIEUX

Le 13 juillet. — Le soir, distribution de bons de viande aux assistés du Bureau de bienfaisance. Sonnerie des cloches.

Lundi 14 juillet. — A 5 h. 30, sonnerie des cloches; réveil en fanfare par la Clique du Grand-Baisieux. — A 9 h. 30, au Petit-Baisieux, distribution de gâteaux. — A 10 h., la Municipalité dépose une gerbe au Monument aux Morts.

A 11 h.: Au Grand-Baisieux, remise des récompenses aux lauréats du certificat d'études primaires par la Municipalité; distribution de gâteaux.

A 12 h., la Municipalité dépose une gerbe au Monument aux Morts; toutes les sociétés sont cordialement invitées à assister à cette cérémonie.

A 17 h.: Course à la valise et course au sac.

A 18 h.: Rassemblement des sociétés aux écoles du Petit-Baisieux; formation du cortège. Une prime sera attribuée à chaque société participant au cortège. Itinéraire: Rue de Chéreng, rues de la Gare, de Lannoy, de la Gare. Dislocation à l'estaminet du « Touquet ». Tirage des primes. Le soir, place de la Gare, illuminations et feux d'artifice.

Les habitants sont invités à pavoiser.

A ANNAPPES

La Commission des fêtes a arrêté pour le 14 juillet le programme suivant: A 8 h. 30, rue de Lille, angle de la rue Jeanne-d'Arc, rassemblement des sociétés locales participant au défilé. A 11 h., revue des sociétés par la Municipalité. A 11 h. 15, défilé des sociétés par les rues de Lille, Saint-Sauveur et de la Liberté. A 11 h. 30, place de la République, remise de diplômes et de médailles; lâcher de pigeons. Réception des médaillés à la Mairie. Distribution de gâteaux aux enfants dans les écoles. A 12 h., angle des rues de la Liberté et Saint-Sauveur, concert par la Philharmonie. De 15 h. 30 à 18 h. 30, jeux populaires. A 22 h., rue de la Station, feu d'artifice.

A ASCQ

La Commission des fêtes a arrêté le programme suivant: Le dimanche 13 juillet, de 20 à 21 h., concert place de la République.

Lundi 14 juillet: A 9 h., distribution de gâteaux aux enfants des écoles. A 9 h. 30, réunion des sociétés et revue par la Municipalité. A 10 h., service pour les soldats morts au champ d'honneur. A 12 h., exercices de gymnastique. Durant l'après-midi, jeux divers. De 17 à 19 h., concert. A 19 h., distribution des prix. A 20 h. 30, bal.

A WILLEMS

Dans sa dernière séance, la Commission des fêtes a arrêté le programme suivant:

Samedi 12 juillet. — A 8 h., à la Mairie, distribution de bons de viande et de gâteaux aux indigents par les membres du Bureau de bienfaisance.

Dimanche 13 juillet. — A 21 h. 30, grande retraite aux flambeaux.

Lundi 14 juillet. — *A 6 h., sonnerie de cloches; réveil en fanfare.* — De 8 à 11 h., jeux divers. — A 10 h. 30, distribution de gâteaux aux enfants des écoles communales et aux écoles privées. — A 11 h., à la Mairie, vin d'honneur offert au Conseil municipal, au Bureau de bienfaisance, aux fonctionnaires municipaux, au personnel enseignant, à la douane, aux sapeurs-pompiers, aux vétérans de 1870-1871, aux commissions de toutes les sociétés constituées.

Cortège: Toutes les sociétés son tinvitées à y prendre part. Primes aux porte-drapeaux. — A 16 h., rassemblement, face à l'estaminet des Baraques. — A 16 h. 15, lâcher de pigeons par la Société colombophile. — A 15 h. 30, départ, itinéraire: Les Baraques, Chemin-Vert, rues de Roubaix, de Lannoy, Jean-Jaurès, et place de la Fraternité. Dépôt d'une gerbe au Monument. Dislocation. — A 18 h. 45, sur la Place, grand concert par la Fanfare Municipale. — A 21 h., grand bal public, salle des fêtes de la Maison commune.

Les habitants sont invités à pavoiser et à illuminer.

A QUESNOY-SUR-DEULE

Samedi 12 juillet. — Distribution de gâteaux aux enfants. Distribution à domicile des bons de pain et de viande aux familles nécessiteuses par les soins des membres du Bureau de bienfaisance.

Lundi 14 juillet. — Concours de pigeons sur Clermont pour les amateurs de la localité par la société Les Messagers de la Patrie. Mise en paniers la veille, Café de la Gare, de 19 h. 30 à 20 h. 30. A 15 h., *rassemblement des sociétés en face des cafés tenus* par MM. Boonaert Fernand, place de la Gare, et Delcampe Camille, à la Briqueterie. Les sociétés d'au moins quinze membres, qui participeront à la revue avec un drapeau tricolore toucheront une prime de 20 fr. à la condition de se faire inscrire à la Mairie, jusqu'au 13 juillet à 16 h. L'ordre du cortège sera donné sur place par la Commission des fêtes.

A 15 h. 15, défilé, rues de la Gare, Belle-Croix, de l'Eglise et Grand'Place, où aura lieu la revue des sociétés par la Municipalité. Exposition du matériel d'incendie, démonstration, exercice d'extinction. A l'issue de la démonstration des sapeurs-pompiers, lâcher de pigeons voyageurs, et dislocation du cortège.

Tir à la cible par les Sapeurs-Pompiers, les Anciens Combattants et les Mutilés. Jeux divers dans *les estaminets.*

De 19 à 20 h., Grand'Place, concert par la Philharmonie. A 21 h., Grand'Place, grand bal populaire. Tous les habitants sont invités à arborer le drapeau national et à illuminer.

A COMINES

L'Administration municipale a élaboré le programme suivant:

Samedi 12 juillet. — Distribution de pain aux pauvres.

Remise de gâteaux et de drapeaux et jouets aux enfants des Ecoles.

Lundi 14 juillet. — **Le matin, à 6 h.: Salves d'artillerie.**

Grand concours de pigeons, « Au Repos des Voyageurs », rue de la Gare.

10 h.: Rue du Maréchal-Foch, remise des décorations, revue des sociétés par la Municipalité. Pendant la revue, grand lâcher de pigeons.

10 h.: Grand concours de tir à la carabine, « A l'Arbalète », rue de la République.

Après le cortège, kiosque du Jardin public: Concert-apéritif par la Symphonie « L'Espérance de Comines ».

14 h.: Grand concours de tir à la carabine, Ecole des garçons, rue d'Harlupin.

15 h. 30: Concours de natation, entre les Ecluses et le Grand Pont.

18 h. 30: Course cycliste. Inscription et distribution des dossards « Au Bonaparte », route d'Armentières à 2 h. 30.

16 h.: Tirs à l'arc, « A la Botte de Paille », rue Gambetta, et « Au Rubanier », route d'Armentières.

Tir à l'arbalète « Au Repos des Voyageurs », rue de la Gare.

16 h. 30: Tir à la cible chinoise, par la Cie des Sapeurs-Pompiers, Hôtel des Sapeurs-Pompiers, rue du Pont.

17 h.: Place de la Liberté, mouvements d'ensemble exécutés par la Société de gymnastique et de préparation militaire « L'Avenir », la Société athlétique « Les Travailleurs », la Société féminine d'éducation physique « L'Etoile ».

19 h.: Kiosque du Jardin public, concert par la Société Philharmonique de Comines, la Société chorale « La Concorde », la Société de trompettes « La Jeanne d'Arc ».

21 h.: Rue du Maréchal-Foch, grand bal populaire. Les habitants sont invités à pavoiser.

Les membres des Sections Cominoises des Mutilés, Réformés, Ascendants, Veuves et Orphelins de Guerre, sont instamment invités à assister à la revue organisée par l'Administration municipale, rue du Maréchal-Foch, le lundi 14 juillet.

Au cours de la revue, M. le Maire procédera à la remise de la Médaille Militaire au quartier-maître mécanicien Henri Carrein, du torpilleur « Trombe »; la Médaille d'Honneur et la Croix de Guerre à titre posthume, aux parents de Jules et Julien Desplanques, électrocutés à la frontière hollando-allemande, au cours des hostilités; la Médaille des Mères de Famille Française à Mmes Milleville-Debever, Ennebeck-Schers, tous membres des Sections de l'Association Générale des Mutilés de la Guerre.

Peugeot lance une lame
... vous devez un essai à
PEUGEOT
En vente partout 1930
PEUGEOT FRÈRES VALENTIGNEY

CARNET DU JOUR

MARIAGES

— Mardi à 11 h. 30, dans l'église de Tressin, devant une nombreuse et élégante assistance, a été célébré le mariage de M. Henry Montaigne, pharmacien à Mouvaux, fils de M. Henri Montaigne, ancien adjoint au maire de Mouvaux et de Mme, née J. Boguert, avec Mlle Jeanne Fourmestraux, fille de M. et Mme Arthur Fourmestraux-Cardon, propriétaires à Tressin.

M. l'abbé Robert Montaigne, professeur au Collège de Marcq, frère du marié, prononça une allocution dans laquelle il mit en relief les vertus des deux familles, puis il reçut et bénit le consentement des jeunes époux.

La messe a été célébrée par M. l'abbé Etienne Boguert curé de Holque, oncle du marié, ayant comme diacre et sous-diacre, le R.P. Dom Marie-Joseph Montaigne, chanoine régulier de Latran à Bressoux-lez-Liège, oncle du marié, et M. l'abbé Robert Montaigne.

Dans les stalles, avaient pris place: Mgr Régent, curé de la Légion d'honneur, aumônier du 1er corps; M. le chanoine Thône, supérieur du Collège de Marcq; MM. les abbés Fauverghe, curé de Miclam; Derville, curé de Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus, à Neuville-en-Ferrain; Basquin Modeste, ancien curé de Tressin, curé de Saint-André-lez-Lille; Dumortier, prêtre habitué de la paroisse; Richard, curé de Tressin, et Jos. Delacroix, de Mouvaux.

Au cours de la cérémonie, plusieurs artistes talentueux se sont fait entendre. L'harmonium était magistralement tenu par M. l'abbé Paul Montaigne, curé de Camphin-en-Pévèle, oncle du marié. Les témoins étaient: pour la mariée, son frère, M. Antoine Fourmestraux-Desfontaines, cultivateur à Tressin; pour le marié, son frère, M. le docteur Charles Montaigne, à Tourcoing.

Mgr Régent, retour de Rome, avait remis aux jeunes époux, la bénédiction du Souverain-Pontife.

— Nous apprenons le mariage de Mlle Anne-Marie Bonduel, petite-fille de M. Edouard Bonduel-Ghestem, ancien maire de Roncq, décédé, et de Mme Henri Verhaeghe-Vandewynckèle et fille de M. Edouard Bonduel, industriel et de Mme, née Verhaeghe, avec M. Gérard Dewavrin, fils de M. et Mme Georges Dewavrin-Pollet, de Tourcoing. La cérémonie sera célébrée le mercredi 16 juillet prochain, à 10 h. 30, en l'église Saint-Piat, à Roncq.

— Samedi 12 juillet, à 10 h. 30, sera célébré en l'église Saint-Sauveur, à Gand, le mariage de Mlle Suzanne Diérickx, fille de M. et Mme Diérickx-Donkelaar, avec M. Fernand Delannoy, fils de M. Delannoy-Florin.

CHERCHEZ DANS VOS POCHES!
Tirez-en 2 fr. 95, c'est tout ce qu'il faut pour acheter « Le Diable » et vous délivrer du supplice des cors aux pieds. « Le Diable » enlève les cors en 6 jours pour toujours. Pharmacie Weinmann, à Epernay, et toutes pharmacies. Mais, attention!... Exigez « Le Diable ». A ROUBAIX: Th. WILLOT, rue du Vieil-Abreuvoir. 27570d

LILLE

Chemins de fer du Nord

La Compagnie du Chemin de fer du Nord a l'honneur d'informer le public qu'à l'occasion des fêtes du 12 juillet, en raison de l'importance du mouvement des voyageurs, l'accès de la plateforme de la gare de Lille sera interdit aux personnes non munies de billets, les: 12 juillet, de 10 à 14 h., et de 15 à 20 h.; le 13 juillet, de 6 à 12 h., et de 17 à 20 h.; le 14 juillet, de 6 à 24 h.

La délivrance des tickets de quai sera également suspendue pendant ces mêmes périodes.

MM. les Voyageurs qui se proposent de se rendre à Douai, Arras, Amiens, Paris, le samedi 12 juillet, par le train de 18 h. 47, sont instamment priés de se présenter en gare de Lille avant 18 h. 10. Ils trouveront un train express supplémentaire qui offrira toute la place voulue et qui les amènera à destination 30 minutes plus tôt qu'avec le train habituel.

LE LAIT EST UN ALIMENT ESSENTIEL, mais il faut encore qu'il soit pur et exempt de microbes qui provoquent les maladies; cette garantie est donnée par le lait Lactella. 29855d

SYNDICATS LIBRES. — **Dimanche 13 juillet, à 15 h. 45, rassemblement à Lille, place de la Gare, près du kiosque des tramways, des hommes et jeunes gens des Syndicats Libres (C.F.T.C.), pour la réception du Cardinal Liénart.**

Chez les Sauveteurs du Nord et du Pas-de-Calais

La fête annuelle de la Société des Sauveteurs du Nord et du Pas-de-Calais aura lieu les 13 et 14 juillet, à Dunkerque.

En voici le programme:

A 10 h.: Réception à la gare de Dunkerque des sections, par l'Harmonie des Cheminots et la section des Sauveteurs de Dunkerque. — A 10 h. 30: Départ en cortège, précédé de l'Harmonie des Cheminots, pour se rendre aux différents monuments, où une gerbe sera déposée. — A 11 h.: Réception à l'Hôtel de Ville de Dunkerque par la Municipalité. Remise du drapeau de la section dunkerquoise. — A 12 h.: Messe solennelle à l'église Saint-Jean-Baptiste, en la mémoire des membres décédés. — A 12 h. 45: A l'issue de la messe, les sauveteurs se rendront en groupe place Jean-Bart, où l'Harmonie Municipale exécutera l' « Hymne à Jean Bart ».

A 14 h.: Banquet par souscription (25 fr.), salle des fêtes des Sapeurs-Pompiers. Pendant le banquet, concert par l'orchestre des Sauveteurs. — A 16 h. 30, à l'Hôtel de Ville: Distribution solennelle des récompenses, avec le concours de l'Harmonie de Petite-Synthe. — A 20 h. 30: Grande retraite aux flambeaux par la Musique du 110e Régiment d'infanterie. — Départ: Place Jean-Bart. — A 21 h.: Concert place Jean-Bart, par la musique « L'Etoile du Nord », de Saint-Pol-sur-Mer. — A 21 h. 30: Grand bal, parc de la Marine, avec le concours du Comité des « Quat' Arts ». — A 23 h.: Départ des sauveteurs désirant se rendre en Angleterre.

Lundi 14 juillet. — **A 15 h.: cérémonie à la plaque commémorative des sauveteurs dunkerquois. — A 16 h., bassin du Commerce: Joute sur l'eau par la société « Les Joueurs de la Batellerie Dunkerquoise ». Pendant la fête, grand concert.**

NORD

Prix Léon Landau et Charlotte Landau

M. le Préfet du Nord fait connaître que, par testament en date du 17 février 1912, M. Oscar Landau a fondé deux prix destinés à être attribués annuellement, savoir:

1° Prix « Léon Landau », destiné à soulager une misère de jeune homme pauvre, orphelin, travailleur, honnête et reconnu pour mieux le mériter.

Conditions à remplir: Etre âgé de 16 ans au moins et de 25 ans au plus (cette dernière limite pourra être légèrement étendue).

Le prix « Léon Landau » sera attribué à un jeune homme ayant fait preuve de qualités propres à le faire réussir et, de préférence, à un jeune homme se trouvant dans une situation difficile par suite de revers de fortune.

2° Prix « Charlotte Landau », pour soulager la misère d'une femme âgée d'au moins 50 ans, pauvre et sans famille, reconnue pour mieux le mériter.

Par les mots « sans famille », il faut entendre que la candidate doit remplir les conditions exigées d'âge et d'indigence et ne pourrait faire utilement appel à l'aide de ses proches.

Les demandes devront être adressées à M. le Maire avant le 25 août, dernier délai. A l'appui de sa demande, chaque candidat ou candidate devra joindre un bulletin de naissance.

Le monument des trois régiments dissous (84e, 284e R.I. et 4e territorial)

Les anciens des 84e, 284e R.I. et 4e territorial unis dans une pieuse reconnaissance envers leurs frères d'armes ont décidé l'érection d'un monument dédié à leur mémoire.

Les souscriptions pourront être adressées au compte chèque postal Lille n° 37.688 ou à M. Mousin, trésorier à Landrecies (Nord).

La Crème Siamoise donne la beauté
Horreur ! une Punaise !
Cet insecte puant et malfaisant n'est plus à craindre depuis l'invention du ROZOL. Un seul badigeonnage le détruit à tout jamais ainsi que ses œufs. 4 fr. 95 le flacon. Tres Pharmacies, Droguories, etc. A ROUBAIX: Phie WILLOT, rue du Vieil-Abreuvoir.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL DU NORD (Section de Lille)

Audience du vendredi 11 juillet 1930

Présidence de M. Le Friec

Outrages et rébellion. — Louis Rigoult, 30 ans, mécanicien, avait voulu délivrer la dame Braquehais, incarcérée au poste de police du 5e arrondissement de Lille. Il injuria et blessa grièvement un agent qui lui interdisait l'accès du poste. Rigoult a été condamné à six mois d'emprisonnement.

Vols. — Paul Morin, 20 ans, journalier, à Roubaix, a dérobé du blé placé dans un wagon en stationnement en gare de Roubaix. Un mois d'emprisonnement avec le bénéfice du sursis.

— Marcel Vanderhaeghen, 22 ans, manœuvre, à Roubaix, a dérobé une pince et une scie au préjudice d'un sieur Remi Desmonet, son camarade de travail. Deux mois d'emprisonnement avec le bénéfice du sursis.

Accident d'automobile. — Paul Dupire, 35 ans, chauffeur d'automobile, à Tourcoing, a renversé un motocycliste, M. Oscar Vervaecke, à l'angle des rues du Général-Souham et de la Fin-de-la-Guerre, à Tourcoing. Il a été condamné à seize francs d'amende.

La protection des pigeons voyageurs. — Gaston Gabert, 24 ans, journalier, à Marquette, a capturé un pigeon voyageur. Huit jours d'emprisonnement avec le bénéfice du sursis et vingt-cinq francs d'amende. La Fédération nationale des sociétés colombophiles a obtenu vingt-cinq francs de dommages-intérêts.

— François Pollet, 32 ans, chauffeur d'automobile à La Madeleine, inculpé de détention de pigeons voyageurs non munis de bagues a été acquitté. Alphonse Carcen, 40 ans, journalier, à Annœullin, poursuivi pour la même délit, a été condamné à seize francs d'amende avec le bénéfice du sursis.

COUR D'APPEL DE DOUAI

UN ACCIDENT D'AUTOBUS A TOURCOING

Cyrille Coclaet, de Verlinghem, pilotait, à Tourcoing, un autobus, qui renversa et blessa Mme Bouche-Bealque.

Le tribunal de Lille condamna le chauffeur à 50 fr. d'amende et à verser à la partie civile une provision de 6.000 fr., en attendant l'expertise du docteur Leroy.

La Cour élève la sanction pénale à un mois de prison, avec sursis, et 100 fr. d'amende. Elle accorde 8.000 fr. aux époux Bouche-Bealque, partie civile.

LES GRANDES CHALEURS
comme le temps humide, diminuent les défenses de l'organisme contre la maladie, et il importe de résister à leur influence néfaste. Pour cela, le moyen le plus commode est d'employer comme stimulant général, MANISSEL. Ce sel à base de magnésium, s'emploie sur la table et à la cuisine. Il permet l'imprégnation magnésienne continue qui, non seulement rétablit l'équilibre général de la santé, mais préserve contre des maux aussi redoutables, que le cancer (communications du Professeur Delbet à l'Académie de Médecine). Demandez brochure scientifique et échantillon gratis aux Laboratoires du MANISSEL, à Armentières (Nord). MANISSEL EST LE SEL DE LA BONNE SANTÉ. 39839d

CRÈME DE VACHE
LA REINE DES GRUYÈRES
demandez-la partout
COMPAGNIE CENTRALE FROMAGÈRE
LA ROCHE S/FORON

Chronique de l'Enseignement

ROUBAIX. — Amicale des Anciens Elèves de l'Ecole de la rue Montaigne. — L'excursion du 20 juillet prochain à Ostende semble devoir remporter un grand succès. Comme il reste encore quelques places disponibles dans l'un des autos-cars, les dernières adhésions seront reçues jusqu'à jeudi 17, à l'Ecole. Le prix de l'excursion est fixé à 16 francs.

TOURCOING. — Amicale Colbert. — Journée du dimanche 13 juillet: Foyer: 10 h. 30 à midi, jeux divers, bibliothèque, sous-commission de placement. — Philharmonie: Répétition générale à 20 h. 15. — Stand de tir: Entraînement de 10 h. 30 à midi. — Avis pour les soldats, membres de l'Amicale. — L'époque approche où l'Amicale envoie une petite libéralité aux membres de l'Association sous les drapeaux. Les familles des Colbertistes actuellement soldats sont invitées à envoyer les adresses des leurs, au Secrétaire général de l'Amicale Colbert, 10, rue de Gand.

— Amicale des Ecoles Libres de Ste-Anne. — A l'occasion de la fête nationale, l'Amicale organise une fête pour les enfants des écoles primaires libres, lundi 14 juillet, à 11 h., au Patronage, 253, rue du Brun-Pain. Elle y invite tous les Amicalistes ainsi que leurs amis.

ASCQ. — Association des Anciens élèves des écoles publiques. — La Commission de l'Association des Anciens élèves prie les Amicalistes de se rendre lundi à l'école des garçons à 9 h. 30, pour prendre part au cortège du 14 juillet. Se munir de l'insigne.

MENOVARINE
Remède scientifique nouveau, longuement expérimenté dans les hôpitaux et préconisé par les plus éminents spécialistes contre
MALAISES PÉRIODIQUES
RETOUR D'AGE
VARICES, HÉMORROIDES, PHLÉBITES
Toutes pharmacies, le flacon 14 fr 85

VOS RATS ENGRAISSENT
Donnez-leur du VIRUS ROUGE
Inoffensif pour les autres animaux
ILS CRÈVERONT EN MASSE Ampoule à 4.50
Etabl. OLIVIER, Ch. des Sources, AVIGNON
Chez Pharmaciens, Droguistes, Gds Magasins.
Dépôt de gros dans chaque ville. 39511

DUPREZ et LIAGRE
49-51, rue des Bonnets, Tourcoing (Tél. 5.28)

NOUVELLES RELIGIEUSES

Le pèlerinage à Sainte-Marguerite d'Antioche à Faches

Le pèlerinage à Sainte Marguerite d'Antioche, protectrice des mères chrétiennes et des jeunes enfants, aura lieu du 13 au 20 juillet.

Les dimanches 13 et 20, messes basses à 7 h. et à 8 h. 30; grand'messe à 10 h.; à 3 h. 30, vêpres, panégyrique de la sainte, procession et bénédiction solennelle des enfants.

M. le vicaire général Dewailly, chancelier de l'évêché, présidera les offices, le 20 juillet, fête de sainte Marguerite et jour de clôture du pèlerinage.

Tous les jours de la semaine, messes à 7 h. et à 9 h.

Les pèlerins pourront se procurer à l'église cierges, objets de piété, images, litanies, médailles et statues de sainte Marguerite.

HEM. — **Paroisse Saint-Joseph.** — La neuvaine à Camille le Lellis commencera le 14 juillet. Ce jour-là et le 18 juillet, fête de St-Camille, une messe sera célébrée à 9 h.

ENCORE UN MEURTRE
mais il vous procurera la paix en détruisant radical